

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2192 - 6 août 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Retraites de misère,
jeunes dans la galère...
Il faut changer
cette société !**

Roms, immigrés, pauvres...

**Les surenchères crasseuses
de Sarkozy et compagnie**

M 06189 - 2192 - F: 1,00 €



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le gouvernement et les Roms
- Un statut discriminatoire pour les gens du voyage
- Les Tsiganes sous le régime de Vichy
- Sarkozy à Grenoble
- p. 5 ■ Sur la réforme des retraites, pas la peine de compter sur le PS
- Pénibilité : un dispositif inacceptable
- Lourd bilan sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
- p. 8 ■ Assurance-maladie : 4000 suppressions de postes
- De nouvelles attaques contre les malades
- Chômage et précarité en hausse
- Les handicapés de moins en moins pris en charge

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Grèce : les camionneurs contre le gouvernement
- Les attaques contre les services publics
- Une vie quotidienne de plus en plus difficile
- Turquie : Deux provocations contre les Kurdes
- Il y a 30 ans : le 2 août 1980, à la gare de Bologne

Dans les entreprises

- p. 9 ■ General Motors - Strasbourg ; Visteon - Rennes
- Île de la Réunion : grève au journal *Le Quotidien de la Réunion*
- p. 10 ■ Fermeture des blocs opératoires
- Hôpital Beaujon - Clichy-la-Garenne ; Hôpital de La Conception - Marseille
- Pôle emploi : économies sur le dos des chômeurs
- p. 11 ■ Viveo - Paris ; L'Oréal - Chevilly-Larue
- Travail du dimanche, travail sous-payé !
- Producteurs de lait en colère

Lutte Ouvrière à votre rencontre

- p. 12 ■ Les villes-étapes

• Hausse du taux du Livret A

L'épargne populaire à bas taux

Le 1^{er} août, la Banque de France a fait passer le taux d'intérêt du livret A de 1,25 à 1,75 %. Il était descendu à 1,25 % en août 2009 car, d'après les calculs de l'Insee, les prix auraient reculé l'année précédente.

Cette décision concerne une soixantaine de millions de livrets A sur lesquels sont déposés 180 milliards

d'euros. Le livret A draine en effet massivement l'épargne des milieux populaires parce que les économies qu'on y place sont relativement protégées de la dévalorisation de l'argent liée à l'inflation, et surtout parce que l'on peut y puiser à tout moment.

De là à parler de « bonne nouvelle », comme l'a fait Christine Lagarde, la

ministre de l'Économie, c'est aller un peu vite.

D'abord, le Livret A ne fait que suivre la hausse du taux de l'inflation, sur lequel il est officiellement indexé, ce qui est bien le moins. Mais qu'est-ce qu'un rendement de 1,75 %, comparé à ceux qu'engrangent les spéculateurs et le capital financier ? Rien que cette semaine, la

BNP Paribas, deuxième banque de la zone euro pour la capitalisation boursière, a annoncé un bénéfice par action ordinaire en hausse de 25 % pour le 1^{er} semestre 2010 par rapport au 1^{er} semestre 2009.

25 % pour six mois contre 1,75 % l'an, qui dit mieux ?

Pierre LEMAIRE

• Sous-marins pour riches

Gachis abyssal

Entre les riches, la surenchère pour étaler sa fortune n'est pas une tâche facile. Après les yachts géants, les hors-bord et l'hélicoptère qui vont avec, comment faire vraiment la différence ?

Le dernier chic des milliardaires serait d'avoir leur propre sous-marin particulier. Paul Allen, le richissime co-fondateur de la société Microsoft, en sait quelque chose. Non content de ses trois yachts, dont le plus gros possède trois emplacements pour hélicoptère, un cinéma

et un studio d'enregistrement, il s'est offert un sous-marin, logé dans la cale et pouvant accueillir douze personnes, avec lequel il peut voguer aux côtés des requins... ses frères.

Pour ne pas être en reste, le richissime russe Roman Abramovitch s'est offert son sous-marin privé, le Phoenix 1000, estimé à 80 millions de dollars.

Seulement voilà, la quiétude que ces très riches disent vouloir rechercher entre deux eaux risque d'être troublée

DES SOUS-MARINS PRIVÉS POUR MILLIARDAIRES



par des petits sous-marins biplaces que l'on trouve maintenant pour un peu moins d'un million d'euros !

À quand un raz-de-marée

qui pourrait échouer sur la grève tous ces parasites, et qui pourrait ne pas être que climatique ou géologique.

Pascal POLLI

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une

réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Roms, immigrés, pauvres

Les surenchères crasseuses de Sarkozy

Depuis la déclaration de Sarkozy contre « le comportement des gens du voyage et des Roms », les annonces se succèdent, aussi débiles que nauséabondes. Sarkozy, encore lui, amalgamant immigration et criminalité, propose de retirer la nationalité française aux délinquants d'origine étrangère; Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, en rajoute avec des critères supplémentaires de déchéance de nationalité. Le député UMP déjà à l'origine d'une loi en cours d'adoption préconisant la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire se sent pousser des ailes: le voilà qui propose deux ans de prison ferme pour les parents de mineurs délinquants.

Le Pen et son gang n'ont qu'à bien se tenir, Sarkozy et les siens n'ont rien à lui envier. Le but visé est évident: Sarkozy, qui sombre dans les sondages, revient au langage sécuritaire et xénophobe qui lui a permis d'attirer la clientèle électorale de Le Pen pour être élu en 2007.

Et puis il y a une préoccupation plus immédiate. L'affaire Bettencourt-Woerth a dévoilé un peu trop les petits et les grands secrets de leur monde et montre les liens étroits, fusionnels entre les riches et ceux qui nous gouvernent.

Il fallait un contre-feu: pour cacher les délits et les turpitudes de ceux d'en haut, on s'en prend à ceux d'en bas. Pour faire oublier les enveloppes distribuées aux ministres par la milliardaire Bettencourt en récompense de services rendus, passés ou futurs, on se propose de mettre en prison les parents de milieux pauvres qui n'ont pas su empêcher leurs enfants de sombrer dans la délinquance. Derrière les attaques contre les étrangers, en y englobant les citoyens de la deuxième, troisième génération, voire, s'agissant des Gitans, de gens qui vivent en France depuis le Moyen Âge, il y a l'attaque contre les pauvres.

Il y a la haine viscérale de ceux qui ont de l'argent et de leurs larbins politiques contre tous ceux qui ont du mal à s'en sortir dans cette société sans pitié pour ceux qui ne possèdent pas de capitaux.

Simple démagogie électorale de la part de Sarkozy et de ses sous-fifres? Peut-être. Mais ce faisant, tous ces gens-là remuent les mêmes ordures que Le Pen.

Des ordures qui peuvent, si la crise s'aggrave, engloutir la société.

Car, bien au-delà de la petite personne de l'actuel président de la République et des membres de son clan personnel, ce qui n'est pour eux qu'une ficelle électorale a pu devenir, dans certaines circonstances historiques, un poison virulent.

Désigner des boucs émissaires pour les accuser des maux qui résultent de la crise de l'économie capitaliste elle-même, on a déjà vu ça dans l'Allemagne nazie. À l'époque, les étrangers à pourchasser étaient juifs et, déjà, tziganes. Aujourd'hui les boucs émissaires sont maghrébins, africains et tziganes, toujours. Mais le mécanisme est le même.

Oh! Les ministres et les députés d'aujourd'hui qui propagent ces crapuleries seraient indignés de toute comparaison avec les nazis en Allemagne ou avec leurs émules ici en France sous l'Occupation. Ils sont propres sur eux, et le jour où des brutes fanatiques reprendront leurs discours, ils diront, peut-être, qu'ils n'y sont pour rien. Mais en attendant, ce sont eux qui distillent le poison.

Alors s'il y a une conclusion à tirer pour nous les travailleurs, c'est de ne pas marcher dans toute cette démagogie, de la rejeter dans le détail comme dans sa totalité. Toute la haine que ces gens-là distillent, si elle aboutit à nous diviser en fonction de notre nationalité, de notre ascendance, au mieux nous rendra incapables de nous défendre avec efficacité et, au pire, servira de prétexte pour faire émerger un régime assez dur pour nous imposer la loi de la bourgeoisie à coups de matraque, de prison ou de camp de concentration. Lorsque la bourgeoisie se sent menacée, elle est capable de faire appel à la lie de la société.

Les Sarkozy et compagnie sont nos ennemis car ils sont au service des riches. Mais ils sont aussi nos ennemis de par les idées qu'ils véhiculent et qui, sachons nous en rappeler, sont toujours destinées à nous diviser, à nous dresser les uns contre les autres, alors que les seuls responsables des maux qui découlent de la crise, du chômage, de la pauvreté et de l'insécurité sont les responsables de la crise elle-même: la grande bourgeoisie et son système économique, le capitalisme.

• Le gouvernement censuré

Abus de gardes à vue

Recourant à une nouvelle possibilité juridique qui permet à une personne de contester une loi devant le Conseil constitutionnel, plusieurs dizaines d'avocats ont porté plainte contre les scandaleuses gardes à vue qui se multiplient et violent les droits des interpellés.

Le 30 juillet, le Conseil a censuré les pratiques actuelles de privation de liberté que constituent ces gardes à vue, qu'il a jugées anticonstitutionnelles

pour la plupart d'entre elles. Le Conseil demande en conséquence au gouvernement de modifier des articles du Code de procédure pénale, sauf pour les gardes à vue liées au terrorisme et au grand banditisme.

Actuellement la durée de la garde à vue peut être de 24 heures, renouvelable une fois. L'avocat n'a pas le droit d'assister aux interrogatoires. Il ne peut s'entretenir que trente minutes avec son client au début de sa

détention, mais sans pouvoir accéder à son dossier. Conséquence: les interpellés sont la plupart du temps jugés et condamnés sur la seule base de leurs aveux extorqués pendant les interrogatoires, sans connaître leurs droits et sans bénéficier de l'assistance d'un défenseur.

De plus le Conseil constitutionnel relève la banalisation de ces gardes à vue, souvent inutiles ou pour des

infractions mineures. En effet, de 340 000 gardes à vue en 2001, elles ont atteint 800 000 en 2009, dont 170 000 pour des infractions routières. Un adulte sur 50 placé en garde à vue tous les ans!

Pour faire du chiffre et faire croire qu'il s'attaque à la délinquance, le gouvernement a poussé à la multiplication des arrestations et des gardes à vue. En quelques années il a multiplié par deux le nombre d'officiers de police judiciaire habilités à

prononcer ces détentions et, depuis 2004, il a instauré dans la police une prime pour résultats exceptionnels dont le nombre de gardes à vue est l'un des critères de performance.

D'ici le 1^{er} juillet 2011, ce dispositif de gardes à vue doit être abrogé, à moins que Sarkozy et Cie trouvent un nouveau moyen de tourner et bafouer les droits et les libertés.

Louis BASTILLE

• Le gouvernement et les Roms

Des boucs émissaires tout désignés

Après les émeutes de Saint-Aignan, dans le Loiret, qui ont suivi la mort d'un jeune Gitan tué par un gendarme, Sarkozy a convoqué pas moins de six ministres pour décider de mesures à prendre contre la délinquance supposée des gens du voyage, en visant plus spécialement les Roms.

Le communiqué fait par Hortefeux à l'issue de cette réunion reprend les préjugés sordides envers les Roms qu'une droite imbécile pointait déjà du doigt il y a un siècle, quand ils étaient traités de « voleurs de poules ».

Le ministre de l'Intérieur a annoncé le démantèlement d'ici six mois de la moitié des quelque six cents squats ou camps « illégaux » recensés en France. Mais à qui la faute, sinon au gouvernement, si les gens du voyage installent leurs campements là où ils le peuvent, sur des terrains vagues inoccupés? Une loi de 1990 fait pourtant obligation aux communes de plus de

5 000 habitants d'aménager pour eux des aires d'accueil. Or, seules 42 % d'entre elles les ont réalisées. Hortefeux n'avait d'ailleurs pas attendu cet été pour procéder à l'expulsion brutale des camps concernés, détruisant parfois leurs abris et laissant alors les familles sur le trottoir. Les forces de police se sont plusieurs fois illustrées dans ce type d'actions ces derniers mois, notamment en Seine-Saint-Denis.

Hortefeux veut aussi accélérer les expulsions de Roms vers la Bulgarie et la Roumanie. Huit mille ont eu lieu l'an passé, mais beaucoup sont revenus, une fois leur prime de 300 euros épuisée. Ces pays faisant partie de l'Union européenne, ils ne pouvaient pas être expulsés aussi facilement que des ressortissants maliens ou chinois. Alors, le ministre parle maintenant de recenser les Roms en créant un fichier anthropométrique.

Ne craignant ni l'odieux ni le ridicule, Hortefeux accuse les Roms de frauder le fisc, sous prétexte qu'ils ont



de grosses voitures – ce qui est quand même plus efficace qu'une Twingo lorsque l'on doit tracter une caravane! Il ne ressent aucune honte à les menacer de contrôles fiscaux, en pleine affaire Bettencourt qui montre des très riches, certes bien français, dissimuler une partie de leur fortune

en la plaçant en toute impunité dans des paradis fiscaux.

Toutes les déclarations visant à faire des Roms des boucs émissaires dégagent des relents racistes et xénophobes dont se délecte l'extrême-droite lepeniste.

Marianne LAMIRAL

• Les gens du voyage

Un statut discriminatoire

Sarkozy et son gouvernement font délibérément l'amalgame entre gens du voyage, souvent sédentarisés, Tsiganes originaires d'Europe de l'Est pouvant être français depuis des générations, et ceux de nationalité bulgare ou roumaine qui sont récemment arrivés. Le seul point commun est qu'ils sont soumis à un statut spécial, discriminatoire par rapport au reste de la population.

Les « gens du voyage » est un terme administratif créé en 1969 pour désigner les populations qui habitent en caravane ou mobil-home. Ils seraient environ 400 000 en France, vendeurs sur les marchés, saisonniers, travailleurs se déplaçant sur des chantiers ou vivant de petits boulots, chômeurs, etc. Les deux tiers sont en fait sédentarisés, même si une partie se déplace durant l'été, et 95 % d'entre eux sont de nationalité française, y compris la plupart des Tsiganes originaires d'Europe centrale. On désigne

habituellement sous le terme de Roms les Tsiganes venant de Roumanie ou de Bulgarie qui ont conservé leur nationalité d'origine. Ils seraient entre 15 000 et 20 000.

Dès l'âge de 16 ans, toute personne n'ayant pas de résidence fixe doit être munie d'un titre de circulation plus ou moins contraignant. Une loi de 1969, reprenant une ancienne loi de 1912 contre les « nomades », impose un livret de

circulation à ceux qui exercent une activité professionnelle, ou un carnet de circulation à ceux qui n'ont pas de ressources régulières. Le premier doit être visé une fois par an par un commandant de police, de gendarmerie ou une autorité administrative, et le second tous les trois mois. La Constitution française proclame pourtant l'égalité entre tous les individus et leur libre circulation sur l'ensemble du territoire. Il faut

croire que certains sont moins égaux que d'autres.

Il en va de même en ce qui concerne le droit de vote: alors qu'il est demandé à chaque électeur, y compris aux SDF, d'avoir six mois de résidence sur une commune pour pouvoir voter, les gens du voyage doivent faire valoir un rattachement ininterrompu de trois ans à une commune.

M.L.

Les Tsiganes sous le régime de Vichy

La discrimination opérée par Sarkozy et consorts à l'encontre des Roms a des relents xénophobes qui font penser à la politique menée contre eux par le gouvernement de Vichy, durant la Seconde Guerre mondiale.

En France, les Tsiganes n'ont pas été victimes d'extermination massive comme ils le furent dans l'Allemagne nazie, et seule une minorité d'entre eux fut déportée. Mais le régime de Vichy a suivi les ordres de l'occupant en les

internant dans des camps. En fait, dès le 6 avril 1940, un décret de la III^e République moribonde assigna les Tsiganes à résidence, sous prétexte qu'ils étaient soupçonnés d'espionnage! Cette politique fut poursuivie par le régime de Vichy. En août 1940, il existait vingt-cinq camps d'internement pour les Tsiganes, dans des forts, des carrières, des gares abandonnées, ou dans les camps qui avaient été créés pour y enfermer les républicains espagnols ou les

réfugiés allemands anti-nazis. Les conditions d'internement variaient selon les lieux, mais bien souvent les Tsiganes y vécurent dans le dénuement le plus complet. Six mille d'entre eux furent internés dans ces camps de concentration français.

Cette situation se prolongea après-guerre: fin mai 1946, soit un an après la signature de l'armistice, quatre camps fonctionnaient encore.

M.L.

• Grenoble (Isère)

Une visite qui suscite des protestations

Vendredi 30 juillet Sarkozy était à Grenoble pour développer son thème favori de la surenchère sécuritaire. Pour ce faire il a organisé la mise en place d'un nouveau préfet, le précédent ayant été démis de ses fonctions suite aux échauffourées violentes dans le secteur de la Villeneuve.

Cette venue a suscité des inquiétudes dans ce quartier où la population n'est pas encore remise des événements et de son presque « état de siège » par des centaines de policiers durant une semaine. Aussi pour exprimer leur solidarité avec les milliers d'habitants de la Villeneuve et protester contre ce qui ressemblait à une provocation dans un climat de tension, plus de 300 personnes se sont rassemblées au centre-ville de Grenoble pour dire « *Il faut une autre politique! Pour l'égalité, la solidarité et la justice sociale.* »

L'appel avait été lancé par le milieu associatif, de nombreux partis politiques et l'UD-CGT de l'Isère. Compte tenu de la date et du bouclage policier, ce rassemblement a été un succès et a permis de faire entendre une autre voix.

Correspondant LO

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 129 (juillet 2010)

- Le capitalisme à la dérive

- France

La « réforme » des retraites: l'hypocrisie de la droite... et celle de la gauche réformiste

- Afrique du Sud

Derrière les vuvuzelas

- Grande-Bretagne

Les Conservateurs mettent en œuvre les mesures antiouvrières conçues par les Travaillistes

- États-Unis

La montée de la droite, un produit de la crise et de la politique des Démocrates

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

NON à la réforme des retraites

PS : pas la peine de compter sur lui

Michel Rocard, en juin dernier, a carrément félicité Eric Woerth pour sa réforme des retraites, la qualifiant de « non négligeable et courageuse » ajoutant que « le gouvernement a eu raison de la faire ». Au moins c'est clair de la part d'un précurseur de Sarkozy qui, après avoir été Premier ministre socialiste d'un gouvernement d'Union de la gauche sous la présidence de Mitterrand, écrivait en 1991 un Livre blanc sur le système des retraites préconisant déjà une telle réforme. Il précise d'ailleurs qu'à l'époque de l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, en 1981, la décision d'abaisser l'âge de la retraite de 65 à 60 ans visait surtout à « faire plaisir au Parti Communiste »...

Aujourd'hui tous les partis de gauche, et en particulier le Parti Socialiste (prétendant au gouvernement en 2012), sont unanimes pour qualifier la réforme des retraites d'« incontournable », d'« indispensable », pour « sauver » disent-ils le système par répartition. Ils attendent seulement une « réforme juste, efficace et durable » ainsi que l'inscrit le PS en tête de ses propositions de réforme, dont le flou artistique laisse le champ libre

à toutes les interprétations. Sans parler des discordances à l'intérieur même du PS.

Ni le PS, ni le PC, ni le Parti de Gauche de Mélenchon ne réclament le retrait pur et simple de cette scandaleuse réforme gouvernementale, qui constitue une attaque en règle des droits des vieux salariés. En ce début du 21^e siècle, il ne peut être question de reculer l'âge de la retraite, ni d'allonger le temps de cotisation. Une gauche revenant au gouvernement avec le souci d'améliorer immédiatement le sort des travailleurs devrait immédiatement décider, comme première mesure en appelant d'autres, de maintenir la retraite à 60 ans tout en revenant aux 37 ans et demi de cotisations pour toucher une retraite à taux plein. Sans parler de l'augmentation des retraites indispensable pour permettre une vie décente après une vie de labeur.

À lire les projets, il ressort que ce n'est évidemment pas de la gauche, qu'elle soit ou pas au gouvernement, que les travailleurs devront attendre cela. Qu'il s'agisse des retraites, comme des salaires, de l'emploi ou des conditions de travail, la mobilisation de



l'ensemble des travailleurs sera décisive pour imposer le respect de leurs droits.

C'est pourquoi, il faut le

répéter, le rendez-vous donné le 7 septembre par les confédérations syndicales pour une journée d'actions et de

manifestations doit être un succès et, pourquoi pas, un commencement.

Lucienne PLAIN

Pénibilité : un dispositif inacceptable

Parmi toutes les dispositions de la réforme des retraites projetée par le gouvernement, le dispositif dit de « prévention et de compensation de la pénibilité » est parmi les plus insupportables.

Osant parler de « prise en compte de l'usure au travail », le gouvernement se propose de maintenir le droit au départ en retraite à 60 ans à taux plein à condition que l'état de santé du travailleur soit « dégradé à la suite d'expositions à des facteurs de pénibilité liés à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail ». Encore sera-t-il exigé que l'incapacité du travail atteigne au moins 20% et que les travailleurs eux-mêmes fassent la

démonstration qu'ils sont suffisamment usés, voire handicapés, pour obtenir un départ à la retraite à 60 ans !

L'on connaît la façon dont la médecine du travail en général, la médecine patronale se comportent aujourd'hui, et comment et avec quel parti pris antiouvrier s'exercent les contrôles médicaux de la Sécurité sociale. Ces gens-là ont déjà estimé que les personnes concernées par l'incapacité au travail n'excéderont pas 10 000 par an. C'est un chiffre dérisoire quand, chaque jour dans les entreprises, et pas seulement celles de production, les travailleurs constatent la dégradation des conditions de travail dont ils sont des centaines de milliers à être victimes : les horaires en équipe, de jour comme de nuit, les heures supplémentaires

imposées le dimanche comme la semaine, l'annulation des RTT, les chaînes de montage au rythme accéléré, les pressions répétées dans les centres d'appel et autres bureaux, qui peuvent conduire des travailleurs jusqu'au suicide, les travaux physiques sur les chantiers par tous les temps, etc.

À faire des économies sur tout pour maintenir ou grossir leurs profits, les capitalistes exploitent sans retenue la vie et la santé des travailleurs. Et c'est bien pourquoi, aujourd'hui, la réduction du temps de travail, l'avancement, et non le recul, de l'âge de la retraite, ainsi que le partage du travail entre tous, qui permettrait aux jeunes d'avoir un emploi et aux plus âgés de se reposer, ne seraient que justice.

L. P.

• Accidents du travail, maladies professionnelles

Un lourd bilan

D'après une étude publiée par la Sécurité sociale, en 2009, plus de 48 000 maladies professionnelles ont été enregistrées en 2009, soit une augmentation de presque 9% par rapport à 2008.

Il s'agit à 80% de « troubles musculo-squelettiques », autrement dit « de maux de dos, de douleurs articulaires à la main ou aux épaules et autres tendinites provoquées par le port

de charges lourdes, la répétition de certaines tâches ou une mauvaise posture ». En 2009, 564 décès consécutifs à une maladie professionnelle ont été enregistrés contre 425 en 2008, soit une croissance de 32% en un an.

Ces chiffres témoignent de l'aggravation considérable et régulière des conditions de travail et de l'exploitation auxquelles sont soumis les travailleurs,

ouvriers comme employés. Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs victimes d'une maladie liée à leur activité professionnelle n'a cessé de croître, et s'est même envolé, progressant en moyenne de 13,5% par an. Et encore, ne sont prises en compte que les maladies professionnelles déclarées et reconnues comme telles.

Dans la même étude, la

Sécurité sociale montre que le nombre des accidents du travail aurait baissé : 652 000 recensés en 2009 (dont 543 mortels) contre 704 000 en 2008 (dont 571 mortels) soit près de 7,5% de moins. En fait, outre que, baisse ou pas, ces chiffres restent à des niveaux inacceptables, scandaleux, il s'agit de toute façon d'une baisse en trompe-l'œil : d'abord parce qu'elle s'explique, pour

l'essentiel, non par une amélioration de la sécurité sur les lieux de travail, mais par les destructions d'emploi liées à la crise et par la progression du chômage. Ensuite parce que ces chiffres sont sujets à caution, dans la mesure où, sous la pression des patrons, de plus en plus d'accidents du travail ne sont pas déclarés.

Jean-Jacques LAMY

• Grèce

Les camionneurs contre le gouvernement

Après une semaine de grève, les camionneurs grecs ont cessé leur mouvement dimanche 1^{er} août. Parmi les mesures d'austérité liées au plan « d'aide » de l'Europe et du FMI et appliquées par le gouvernement socialiste de Papandréou, se trouve l'ouverture à la concurrence, c'est-à-dire la fin de la réglementation limitant l'accès à certains métiers. Les propriétaires de camions et de camions-citernes, qui avaient acheté leur licence fort cher, protestaient contre le projet du gouvernement de libéraliser la profession et de baisser le prix des licences.



File de camions en grève sur l'autoroute à l'entrée de Thessalonique.

Les conducteurs ont donc aligné leurs camions le long des routes et des autoroutes, sans entraver la circulation mais en bloquant l'approvisionnement, en particulier en carburants. La confrontation des grévistes avec la police a été assez rude; le ministre des Transports a décrété la réquisition des camionneurs, une mesure qui, bien qu'elle expose, en cas de refus, à une arrestation ou à la perte de la licence, est quasi-inapplicable. Le gouvernement a finalement décidé de recourir à l'armée

pour ravitailler les hôpitaux, les aéroports, les centrales électriques et les îles. Moyennant la levée de la réquisition d'un côté et de l'autre la promesse de ne pas recourir à de nouvelles mobilisations d'ici à la fin septembre, où le projet de loi arrive au Parlement, les camionneurs ont repris le travail. Leurs représentants, qui réclament que ce projet leur accorde des compensations financières, vont continuer leurs discussions avec le ministre des Transports.

Rien n'est donc réglé, ni pour les camionneurs, ni pour les autres professions « protégées », professions libérales (notaires, avocats, etc.), qui s'apprêtent à monter au créneau. En menant sa politique d'austérité, le gouvernement socialiste pourra prétendre qu'il s'en prend à tout le monde et pas seulement aux salariés. Mais il est sans doute en train de rejeter toute cette partie de l'opinion du côté de la droite conservatrice sans pour autant aller prendre l'argent là où il est vraiment, dans

les coffres des banques et des grands trusts capitalistes.

Sylvie MARECHAL

Les attaques contre les services publics

Les professions « réglementées » ne sont pas les seules dans le collimateur du gouvernement grec. Les services publics sont l'objet de l'attention du FMI et de l'Union européenne, qui, depuis une semaine, inspectent leurs comptes en prévision du deuxième versement de « l'aide » à la Grèce. Ils ont rappelé que leur solution pour redresser la situation est le recours aux privatisations.

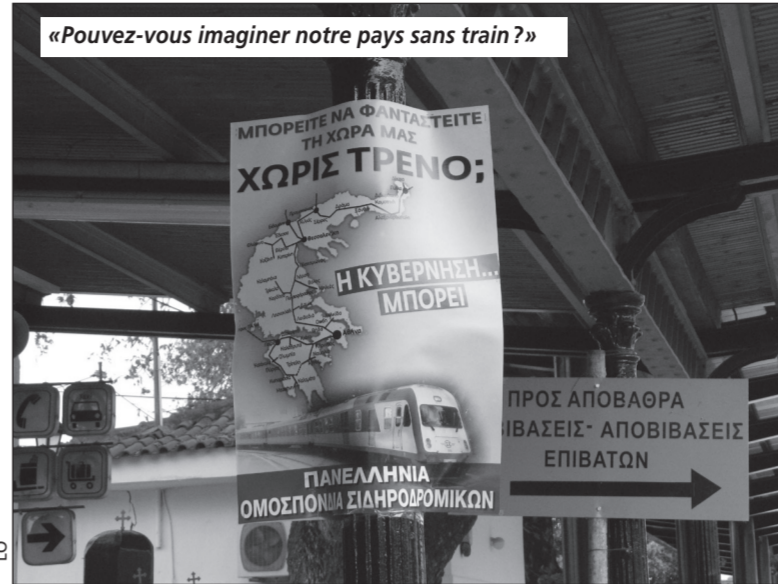
Ainsi, non seulement le prêt européen va finir dans les coffres

Une vie quotidienne de plus en plus difficile

Le gouvernement grec a insisté sur le tort que faisaient au tourisme la grève des camionneurs et la pénurie d'essence. Sauf que l'augmentation des prix, plombés par la hausse de la TVA, était sans doute aussi un élément dissuasif pour les touristes.

Quant à la population grecque, elle, elle n'a pas le choix.

Et pour elle, la note des augmentations est salée. En un an, le carburant a augmenté de plus de 50%, le fuel de 39,6%, la vignette et les péages de plus de 36%, les cigarettes de plus de 17%, les boissons alcoolisées de 12%. Les prix sont de plus en plus européens: le litre de gazole à 1,24 euro, la tasse de café de 1,5 à 2 euros. Bien sûr, comme en France, on peut trouver ici



des banques créancières de la Grèce, mais un certain nombre de trusts, entre autres européens, vont tenter de mettre la main sur des entreprises qui pourraient être rentabilisées. La compagnie des téléphones (OTE) est déjà tombée sous la coupe de Deutsche Telekom. En ce qui concerne la Compagnie d'électricité de Grèce (DEI), le projet du gouvernement est de vendre 40% des centrales hydrauliques et de lignite. Quant à la Compagnie des chemins de fer (OSE), elle devrait être elle aussi ouverte

aux capitaux privés. Le gouvernement français n'y est pas indifférent: le secrétaire d'État aux Transports a récemment signé un « partenariat » avec le gouvernement grec. Les travailleurs de ces entreprises craignent des suppressions de postes supplémentaires – les chemins de fer ont déjà perdu entre 2000 et 2008 près de 3 000 emplois. Pour la population, cela signifiera encore des hausses de prix et une baisse du service.

S. M.

Italie, le 2 août 1980 à la gare de Bologne 85 victimes de la stratégie de la tension

Il n'y avait pas de représentant du gouvernement italien le 2 août à Bologne pour les cérémonies anniversaire de l'attentat qui, il y a trente ans, a coûté la vie à 85 personnes et fait 200 blessés. Pour justifier son abstention, le gouvernement invoque le fait que, à chaque commémoration précédente, son représentant a été contesté et sifflé. Mais la raison en est que, trente ans après, la lumière n'est toujours pas faite sur cet attentat et que les autorités italiennes préfèrent toujours éviter de la faire.



Les secours à l'œuvre après l'attentat.

Il était 10 heures 25 du matin, le samedi 2 août 1980, lorsqu'une effroyable explosion dévasta toute la gare de Bologne, nœud ferroviaire toujours très fréquenté et qui l'était encore plus en ce jour de grands départs pour les vacances. L'explosion se produisit dans la salle d'attente, dévasta une partie de la gare, des quais, des trains en stationnement. Des corps atrocement mutilés gisaient sous les décombres, jusque sous les wagons. Il fallut des heures et des heures pour les faire sortir, les identifier, en faire le décompte, et pour conclure que ces 85 morts faisaient de cet attentat le plus meurtrier de toute l'histoire de l'Italie.

S. M.

Dès le début une fausse piste fut évoquée en haut lieu, comme l'explosion de la chaudière de la gare, qui se trouvait pourtant toujours là et en parfait état, avant que l'évidence ne s'impose: l'attentat n'était qu'un épisode de plus de la « stratégie de la tension » mise en œuvre par des groupes d'extrême droite aidés par les services secrets. Celle-ci visait à créer un climat de terreur et ainsi à favoriser une évolution autoritaire permettant de s'opposer aux progrès de la gauche et du Parti Communiste. Cette stratégie avait déjà été illustrée par les attentats de la Banque de l'Agriculture à Milan, en décembre 1969 (17 morts), de la Questure de Milan en 1973 (4 morts), de Piazza della Loggia à Bologne en mai 1974 (8 morts), du train Italicus en août 1974 (12 morts), et par d'autres aux moindres conséquences. Enfin, quelques jours avant le 2 août 1980, diverses informations sur la préparation d'un nouvel attentat meurtrier à l'initiative de groupes d'extrême droite étaient parvenues.

Dès la fin août 1980, le procureur de Bologne allait donc lancer des mandats d'arrêt contre des militants des NAR (Noyaux Armés Révolutionnaires), une organisation appartenant aux filières du terrorisme « noir », autrement dit fasciste ou d'extrême droite. Mais cela n'allait être que le début d'une incroyable saga judiciaire. Des témoignages contradictoires surgirent, émanant de diverses sources, avec l'intention visible d'aiguiller la justice sur de fausses pistes successives. Ainsi on allait découvrir dans un train une valise contenant un explosif semblable à celui de la gare de Bologne et contenant aussi des objets personnels permettant d'aiguiller les recherches vers deux militants d'extrême droite étrangers, l'un français et l'autre allemand. Le maître de la loge maçonnique P2 Licio Gelli allait invoquer de son côté une « piste internationale », le président de la République Cossiga une « piste palestinienne ». Des campagnes de presse allaient accuser les magistrats et l'association des familles des victimes d'être manipulés par les « communistes » et de chercher pour cette raison à mettre en cause le terrorisme noir.

Pendant, notamment dans le cas de la valise opportunément découverte dans un train, la ficelle était vraiment trop grosse et faisait apparaître la main du carabinier qui l'avait déposée sur ordre des services secrets du Sismi (Service d'information pour la sécurité militaire). Deux de ses responsables allaient être mis en cause et condamnés. Mais pourquoi avaient-ils agi ainsi, et pourquoi voulaient-ils détourner les recherches, si ce n'est parce que la collaboration entre le Sismi et les groupes d'extrême droite était courante et parce que ce service avait sans doute une

responsabilité dans l'attentat? Au-delà, on allait aussi apprendre l'existence au sein de l'Otan d'une structure clandestine, Gladio (le glaive), collaborant avec les services des divers pays et se tenant prête à y mener la « stratégie de la tension » pour tenter d'empêcher des évolutions politiques non souhaitées. Enfin, l'enquête sur la « loge P2 » allait montrer comment politiciens, hauts fonctionnaires, dirigeants de la police et de l'armée se réunissaient pour compléter ensemble, prêts à fournir une couverture à une opération réactionnaire.

Au total, après un long processus judiciaire, trois personnes seulement allaient être condamnées comme exécutants matériels de l'attentat, dont deux militants d'extrême droite des NAR auteurs de nombreux assassinats et n'hésitant pas à le revendiquer mais qui, dans le cas de celui de Bologne, continuent encore aujourd'hui à nier toute participation. Les demandes réitérées de l'association des familles de victimes d'une levée du secret militaire permettant d'enquêter sur l'intervention du Sismi et des autres services restent encore aujourd'hui sans réponse. L'enquête s'est donc arrêtée à ces trois « exécutants matériels » peu convaincants, sans découvrir les mandants plus hauts placés et les couvertures politiques de l'attentat; sans non plus pouvoir établir vraiment d'où émanaient les tentatives récurrentes de la diriger sur de fausses pistes.

De toute évidence, il y a de nombreux secrets que l'État italien préfère garder pour lui. Le rôle de ses services et peut-être de ceux de l'OTAN dans la « stratégie de la tension », et notamment dans l'attentat de la gare de Bologne, est de ceux-là.

André FRY

• Turquie

Deux provocations contre les Kurdes

Fin juillet, dans deux villes de Turquie, la population locale d'origine kurde a subi des attaques violentes, auxquelles l'action de militants d'extrême droite cherchant à attiser le nationalisme et la haine contre les Kurdes n'est pas étrangère.

C'est d'abord à Inegöl, petite ville proche de Bursa, à l'ouest du pays, que selon la grande presse trois hommes auraient pénétré dans un café et y auraient poignardé cinq personnes, le 25 juillet. En fait, au départ, un incident banal entre un conducteur de minibus d'origine kurde et des jeunes pour une question d'argent a dégénéré en agression contre celui-ci. Des militants d'extrême droite, bien implantés dans le quartier, ont commencé à exciter des jeunes proches

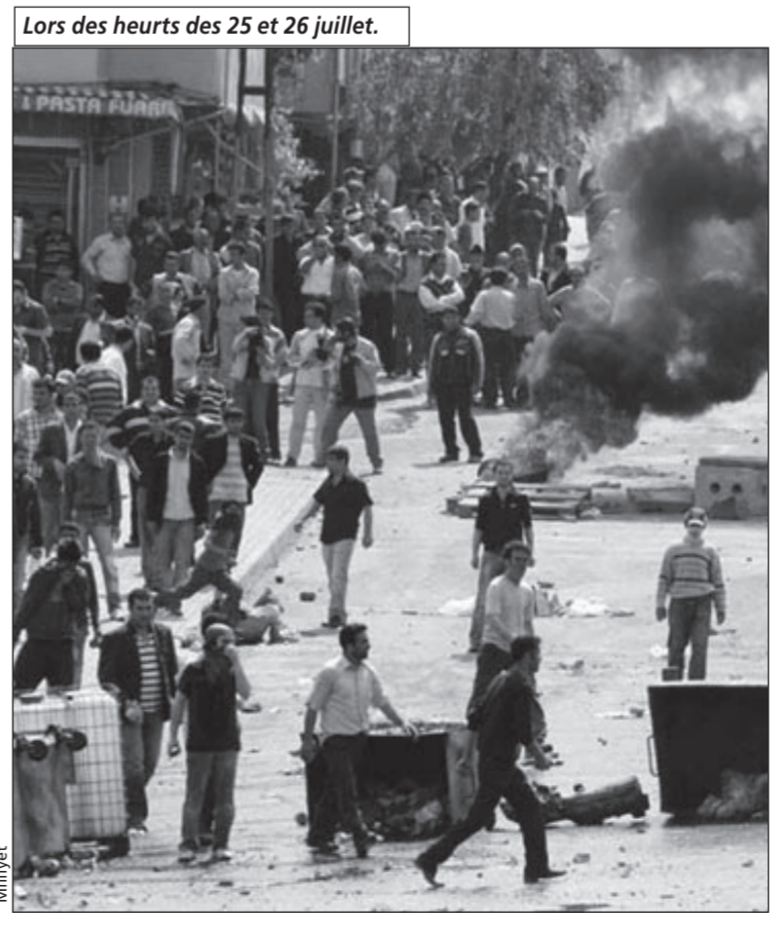
d'eux, notamment de jeunes chômeurs. Des bagarres ont eu lieu, faisant des blessés du côté de l'extrême droite. La police est intervenue, arrêtant plusieurs jeunes kurdes et les emmenant au commissariat. Ensuite des réseaux d'extrême droite ont prévenu, notamment par portables, plusieurs milliers de jeunes qui ont commencé à assiéger le commissariat et exigé qu'on leur livre les jeunes kurdes pour les lyncher. Après le refus de la police, c'est avec celle-ci que les bagarres ont éclaté. Plusieurs dizaines de policiers ont été blessés, des cars et des voitures de police incendiés. La foule s'est ensuite dirigée vers le quartier où vit la population kurde, incendiant des commerces mais aussi quelques maisons et voitures. Le lendemain, des représentants du gouvernement,

notamment le préfet de Bursa, se sont rendus sur place, minimisant les incidents, expliquant qu'il ne s'agissait que de bagarres entre voyous alcoolisés, niant avec aplomb l'existence d'une attaque organisée par l'extrême droite contre les Kurdes. Habituellement très virulentes contre les nationalistes kurdes ou les militants de gauche ou d'extrême gauche, les autorités étaient très compréhensives pour les fauteurs de troubles d'extrême droite... Mais le 26 juillet, c'est à Dörtöy, une petite ville de la région du Hatay proche de la frontière syrienne, que le même scénario s'est produit. À la suite de la mort de quatre policiers, attribuée aux nationalistes kurdes du PKK, plusieurs centaines de jeunes militants ou sympathisants d'extrême droite ont commencé à attaquer les Kurdes,

brûlant leurs commerces et des maisons. Cette fois ceux-ci ont pu se défendre dans une certaine mesure en se repliant dans leur quartier. Mais les tensions ont continué pendant plus de quatre jours. Cependant, selon certaines informations connues le 1^{er} août, la voiture utilisée pour le meurtre des policiers aurait appartenu en fait à l'un des leaders d'extrême droite de la région. Celui-ci a alors déclaré qu'il avait été kidnappé et gardé plusieurs heures, ce qui aurait permis aux assassins des policiers de disposer de sa voiture... Là aussi il y a un curieux hasard qui sent la provocation. En fait, les accrochages entre le PKK et l'armée ou la police ont repris depuis le début de l'été. L'extrême droite utilise cette situation pour attiser les tensions et recruter dans la population

turque, notamment parmi les jeunes chômeurs. À Inegöl par exemple, plus de 40% des jeunes seraient sans travail. La majorité des Kurdes de ces régions, eux-mêmes souvent réfugiés de l'est du pays, sont en général encore plus exploités et misérables. Mais le fait qu'une petite minorité d'entre eux ait une situation et des commerces florissants suffit à attiser la haine en les traitant de voleurs d'emplois. Heureusement, rien ne dit que la majorité de la population turque tombe dans ce panneau: Turcs et Kurdes vivent depuis longtemps ensemble, notamment au sein de la classe ouvrière. De récentes luttes, comme celle des travailleurs du monopole d'État Tekel contre la privatisation, ont montré qu'ils savaient faire front ensemble sans laisser prise à ce type de divisions.

Julien SILVA



Lors des heurts des 25 et 26 juillet.

• Assurance-maladie

Le gouvernement exige la suppression de 4 000 postes

Alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) a déjà supprimé plus de 10 000 postes depuis 2003, le gouvernement lui demande d'en fermer 3 950 supplémentaires d'ici à 2013, dans 4 ans.

Et il paraît que le gouvernement a fait un effort. À l'origine, il réclamait la suppression de 4 200 postes, correspondant au non remplacement d'un sur deux des 8 400 agents de la Cnam partant à la retraite sur la même période. Mais le nombre est tombé à 3 950 parce que la Cnam avait obtenu entre-temps la création de

250 postes.

Le représentant des associations de patients au conseil d'administration de la Cnam a fait remarquer que cette baisse des effectifs est contradictoire avec les efforts supplémentaires demandés par l'État à la caisse, par exemple pour le renforcement des programmes de prévention du cancer et des maladies cardio-vasculaires, le développement des services d'aide aux patients à leur sortie de l'hôpital ou l'accompagnement des diabétiques..., concluant: «*Le risque, c'est de réduire l'assurance-maladie au rôle de*

simple payeur.»

Le président, CFDT, de la Cnam a paraît-il refusé, cette fois, de voter le plan gouvernemental en conseil d'administration. Mais les agents de la Cnam ont intérêt à compter d'abord sur eux-mêmes pour se défendre. Ce qui les vise fait partie de la politique d'économies du gouvernement au détriment des services publics et de la population. Et comme il s'attaque à beaucoup de monde, les agents de la Cnam pourraient trouver des alliés s'ils décidaient de ne pas se laisser faire.

Pierre LEMAIRE

Chômage et précarité en hausse

Selon le département des statistiques du ministère du Travail et Pôle emploi, le chômage a de nouveau augmenté en juin avec 15 600 chômeurs de plus. On frôle ainsi la barre des quatre millions de chômeurs dans le pays. Les jeunes, les femmes sont particulièrement touchés. Mais la progression la plus spectaculaire touche les plus de 50 ans: 1,4% de chômeurs supplémentaires dans cette catégorie au mois de juin et près de 18% sur l'année! Rien d'étonnant à cela puisque les travailleurs de plus de cinquante ans sont, en général, parmi les premiers touchés dans les plans de licenciements.

Les patrons se débarrassent ainsi des salariés les plus âgés, prétextant leur fatigue, leur manque de performances, leur inaptitude aux nouvelles technologies, préférant embaucher des jeunes en contrat précaire à des salaires bien inférieurs. Ils sont ainsi gagnants sur tous les tableaux.

Selon le Bureau international du travail (BIT), la hausse du nombre de chômeurs s'est élevée à près de 10% en France en 2009. Près de 40% des salariés de plus de 54 ans n'ont pas d'emploi et n'ont guère de chance d'en retrouver un. Cette hausse du chômage va de pair avec une augmentation des emplois précaires: fin 2009, près de 80% des embauches étaient des contrats à durée déterminée (CDD).

Voilà des chiffres qui émanent d'organismes officiels et qui contredisent les récentes déclarations du gouvernement Sarkozy-Fillon sur la prétendue «*sortie de crise*» et autre «*baisse du chômage*». Et encore, ces chiffres sont bien en dessous de la réalité, puisqu'ils ne tiennent pas compte des milliers de chômeurs systématiquement radiés pour un oui ou pour un non et de tous ceux qui, découragés, ne sont plus inscrits à Pôle emploi.

René CYRILLE

• Nos lecteurs écrivent

Les handicapés de moins en moins pris en charge

Chers amis,

Atteint depuis l'enfance d'une maladie neurofonctionnelle orpheline, je bénéficie depuis 1996 de l'AAH (allocation adulte handicapé) dont le montant maximum est de 696,63 euros. À ce titre, je bénéficiais aussi de l'AMG (aide médicale gratuite) jusqu'à sa suppression en 2000, par le gouvernement Jospin, lors de la mise en place de la CMU (couverture maladie universelle).

Le montant de l'AAH ayant été fixé au-dessus du plafond de ressources donnant droit à la CMU (aujourd'hui à 634,25 euros), les handicapés n'y ont pas eu droit et ont dû se contenter uniquement de leur AAH. Et chaque fois que le plafond de la CMU était rehaussé, quelques jours plus tard, le montant de l'AAH était lui aussi rehaussé juste assez pour qu'à nouveau ils ne puissent pas bénéficier de la CMU.

Et depuis, les mesures contre les handicapés se succèdent: aux franchises sur les médicaments ainsi que sur les consultations, aux déremboursement

de certains médicaments qui touchent tous les malades, viennent s'ajouter pour nous, handicapés, la suppression de la prise en charge à 100% pour certaines maladies orphelines et la déduction du montant de l'AAH d'un éventuel salaire d'appoint, même de 50 euros par mois.

C'est ce qui m'arrive depuis peu: un médicament que je prends depuis des années, le Lévocarnil, qui m'est indispensable pour un confort de vie acceptable, me coûte aujourd'hui 63 euros par mois, un autre 37 euros par mois... Et alors que j'habite une HLM à Carros, j'achète mes médicaments déremboursés à Saint-Laurent-du-Var, où ils sont moins chers.

Toutes ces mesures à l'encontre des handicapés sont scandaleuses et souvent passées sous silence. Ne pouvant participer mieux à vos activités du fait de mon handicap, je souhaite au moins en informer vos lecteurs.

Fraternelles salutations.

Un lecteur

Carros (Alpes-Maritimes)

Les exposés du Cercle Léon Trotsky Sport, capitalisme et nationalismes

Exposé du Cercle Léon Trotsky n° 117 du 18 juin 2010

Prix: 2 euros

Envoi contre 6 timbres à 0,58 euro

S. F.



• Affections de longue durée De nouvelles attaques contre les malades

Le gouvernement veut réduire la liste des affections de longue durée (ALD) donnant droit à une prise en charge à 100%. Il a fait savoir qu'il commencera par l'hypertension artérielle isolée, sous prétexte que cette maladie serait en elle-même «*bénigne*», et entraînerait moins de dépenses pour le malade que d'autres affections de la même liste. Mais l'hypertension est justement un facteur de risque de maladies cardio-vasculaires plus graves. Cette petite mesquinerie entraînera donc un risque supplémentaire pour des milliers de malades désargentés qui n'auront plus les moyens d'être suivis correctement.

Et surtout, c'est un coup d'essai avant une remise en cause plus importante de la prise en charge des affections de longue durée. Cette prise en charge n'est d'ailleurs pas vraiment à 100% puisque bien des dépenses comme le forfait hospitalier ou les dépassements d'honoraires restent à la charge du malade. Mais elle représente les deux tiers des dépenses de l'assurance-maladie, ce qui explique la volonté du gouvernement de s'y attaquer. Pour

financer le déficit de la Sécurité sociale, il préfère mettre en danger la santé publique plutôt que d'écarter les profits des groupes pharmaceutiques.

Cela ne se passera heureusement peut-être pas comme il l'espère: en 2008, la ministre de la santé Bachelot avait déjà essayé de s'attaquer à la prise en

Une santé à deux vitesses

La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a publié son rapport annuel. On y lit que 15% de la population renonce à des soins pour raisons financières, et que ce pourcentage va en augmentant.

Rien d'étonnant car, avec la baisse du taux de remboursement, voire le déremboursement de centaines de médicaments, la hausse du forfait hospitalier et les franchises médicales, une part de plus en plus grande des soins est à la charge des malades. Pour ceux qui n'ont pas de mutuelle (ou une mutuelle qui ne couvre pas suffisamment la dépense), les frais dentaires, de lunettes ou de spécialiste deviennent également de plus en plus un luxe

charge des ALD, en remettant en cause le remboursement à 100% des médicaments d'accompagnement (dits «*de confort*»!) pris par les personnes en ALD, mais elle avait dû reculer devant les protestations.

Serge FAUVEAU

qu'ils ne peuvent pas s'offrir.

L'étude met en évidence par des chiffres détaillés ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que la santé des ouvriers est plus mauvaise que celle des cadres supérieurs ou des professions intellectuelles, et que, si la différence d'espérance de vie est déjà importante entre un cadre supérieur et un ouvrier, la différence d'espérance de vie sans problèmes de santé handicapants est encore plus forte, et peut aller jusqu'à dix ans en moyenne pour certains indicateurs. Loin de compenser ces injustices flagrantes, la politique du gouvernement va donc encore les aggraver.

• General Motors – Strasbourg

Mise au point sur la fin du conflit

On se souvient que General Motors Company, renflouée par les largesses d'Obama, avait proposé de racheter l'usine de Strasbourg, menacée de liquidation depuis deux ans, pour un euro symbolique. Mais GMC avait posé ses conditions. Elle exigeait que les quatre syndicats de l'entreprise signent un accord prévoyant par divers biais des pertes de salaires de 10%. La CFDT, la CFTC et FO avaient accepté. Seule la CGT de l'entreprise avait refusé ce chantage.

Après une semaine de pressions physiques exercées par la maîtrise et l'encadrement, allant jusqu'à la séquestration et aux coups, pour tenter de contraindre les dirigeants du syndicat CGT local à signer cet accord, la Direction départementale du travail et la direction de GMC avaient proposé, pour mettre fin au conflit, un accord sur la base du renoncement à exiger que la CGT signe cet accord, et en s'engageant à ne pas prendre de sanctions contre les militants de la CGT pour les incidents survenus à cette occasion. Nous avons fait état de cette proposition dans notre numéro daté du 30 juillet.

C'est paraît-il d'un stylo rageur et haineux que le représentant de GM Company a signé le compromis qui représente encore pour lui d'une certaine manière un recul, puisqu'il s'était promis d'amener la CGT

à mettre sa signature à côté de celles des autres syndicats.

La direction a diffusé aussitôt après dans l'usine un communiqué dans lequel elle expliquait que désormais les conditions étaient réunies pour entamer les négociations à Detroit, mais elle se gardait bien de dire que l'exigence d'unanimité des syndicats n'était plus une condition. Elle n'avait aucune envie de faire état de ce recul auprès de ceux de ses cadres et de sa maîtrise qui avaient participé le 23 juillet à l'attaque verbale et physique contre les militants de la CGT. Ceux qui avaient joué les hommes de main faisaient d'ailleurs profil bas, l'un ou l'autre venant demander aux militants de la CGT s'ils allaient vraiment maintenir leurs plaintes en justice... car, bien sûr, même s'il est évident que toute l'opération avait été commanditée par

la direction, les grands chefs sont restés en arrière, les bras croisés, et ils ne porteront pas le chapeau.

Mais les représentants de l'État et du grand patronat sont des experts dans l'art de l'embrouille, et ce qu'ils avaient concédé d'une main dans une partie du texte, ils le reprenaient de l'autre par ailleurs. On peut lire en effet dans ce texte: «*La CGT est opposée aux mesures de rationalisation des coûts de main-d'œuvre contenues dans ces accords. C'est pourquoi elle réaffirme qu'elle ne les signera pas. Cependant (...) elle s'engage à ne pas contester, sous aucune forme ou moyen, le contenu et la mise en œuvre de ces accords d'ici la fin 2013*»... ce qui revient très précisément à accepter de fait ces accords.

Les dirigeants de la CGT de GM Strasbourg ont évidemment eu tort de signer un tel texte. Mais cela ne serait grave que s'ils se sentaient liés par la signature qu'on leur a ainsi extorquée, et qu'ils n'ont pas plus de raison de respecter que les hommes politiques de la bourgeoisie et les patrons ne respectent les leurs.

François DUBURG

• Visteon – Rennes

Une grève victorieuse

À huit jours des congés d'été, les patrons de Visteon pensaient pouvoir annoncer la liquidation de l'usine de plasturgie de Rennes sans problème. Mais à peine l'annonce faite, les travailleurs se sont mis en grève pour protester contre ce projet et le flou total du plan de reprise de l'usine et du personnel par Faurecia, une filiale du groupe Peugeot-Citroën.

Au premier jour de la grève, un cadre est venu proposer la reprise du travail avec comme perspective des discussions au mois d'août, quand il n'y aura plus de production et aucun moyen de pression pour les salariés. Il s'est naturellement fait conspuer.

Après deux jours de grève, le mercredi 27 juillet, le DRH du groupe Visteon en Europe est arrivé, faisant le déplacement de Clamart à Rennes, pour se

rendre compte de la détermination des grévistes. Il n'a pas été déçu. Rien n'est sorti de l'usine pour approvisionner les lignes de montage de l'usine PSA située à 500 mètres. Après avoir fabriqué des voitures sans panneaux de portes pendant deux jours, les responsables de PSA, constatant que le stock de tableaux de bord était épuisé, ont arrêté la production le mercredi midi alors que les congés d'été commençaient le vendredi soir. Mais PSA n'a pas fait de cadeau à son personnel et prétend que ces jours chômés devront être récupérés.

Les grévistes de Visteon ont donc réussi à arrêter la production à PSA. Ils ont aussi obligé la direction de Visteon à payer en entier le salaire du mois de juillet et à indemniser chaque salarié pour un montant d'environ 30 000 euros,

sous diverses formes.

C'est une victoire pour les grévistes. Mais ils pourraient bien ne pas en rester là, d'autant que la reprise de la production à l'usine de PSA, fin août, ne sera possible que si Visteon fournit des tableaux de bord. Cela représente une arme pour obtenir plus de garanties de la part des patrons alors que le PDG de PSA, Varin, se vante auprès des actionnaires des bons résultats financiers du groupe Peugeot-Citroën-Faurecia obtenus au premier semestre 2010.

Après avoir réussi leur première grève, les grévistes, qui représentent 90% de l'effectif de l'usine, n'ont peut-être pas dit leur dernier mot et la rentrée pourrait bien être perturbée dans l'industrie automobile à Rennes.

Correspondant LO



• Île de la Réunion

Grève au journal Le Quotidien de la Réunion

La grève au journal *Le Quotidien de la Réunion* qui a débuté le 12 juillet a pris fin le 26 du même mois. Au plus fort du mouvement 90% des 145 salariés étaient mobilisés.

Les travailleurs réclamaient une augmentation de salaire que le patron leur refusait depuis octobre 2008. Lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) de 2010, la direction ne leur proposait encore que 0,5%. Les grévistes demandaient, eux, une augmentation de 150 euros pour tous, ainsi que le versement d'une prime d'intéressement aux résultats équivalente à un mois de salaire.

Le 16 juillet, les grévistes ont été rejoints dans la grève par les travailleurs de Run Press, filiale du *Quotidien*, chargée de la distribution du journal. Ils revendiquent la même augmentation salariale mais, en plus, une majoration de 15% pour le travail de nuit et les congés payés. À Run Press, les salariés prenant des congés sont tenus de trouver eux-mêmes leurs remplaçants et de les payer sur leurs deniers.

Les grévistes du *Quotidien* ont pris plusieurs initiatives en direction de la population, comme la diffusion de tracts où il était rappelé le faible montant de leurs salaires (1 139 euros

pour une employée ayant vingt ans d'ancienneté) comparés aux sommes considérables versées aux dirigeants et aux actionnaires (1,1 million d'euros en 2007). Il y eut un rassemblement auquel ont participé des dizaines de travailleurs, des conférences de presse et la confection d'un journal de la grève intitulé *Le quotidien en lutte*. Toutes les décisions étaient prises en assemblée générale.

Au bout de quinze jours, la direction, qui refusait tout contact, a fini par reculer et un protocole de fin de conflit a été trouvé et accepté par les grévistes. Si les travailleurs avaient eu tout ce qu'ils réclamaient, le coût pour la direction se serait élevé à 200 000 euros pour une année. Les grévistes ont en fait obtenu l'équivalent de 130 000 euros, sous forme de diverses primes et d'augmentations différenciées selon les niveaux de salaire, sans que les plus bas d'entre eux soient lésés.

L'accord stipule enfin que les deux semaines de grève seront prises moitié sur les congés annuels des grévistes, moitié sur leurs RTT. Au final cette grève s'est traduite par un recul du patron du *Quotidien* et a été ressentie comme un succès par les grévistes.

Émile GRONDIN

• Fermeture des blocs opératoires

Bachelot recule... sans renoncer

La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a annoncé le 27 juillet le report du décret de fermeture des 54 services de chirurgie qui avaient pratiqué moins de 1 500 opérations chirurgicales annuelles entre 2007 et 2009. Elle veut prendre « le temps qu'il faudra pour expliquer le pourquoi de ces fermetures ». Mais dans le même temps, le ministère de la Santé précise qu'il n'y a pas de remise en cause du « principe de ces fermetures ».

Même si ce n'est qu'un report, la ministre aura bien du mal à expliquer et à convaincre. Cette décision a provoqué une levée de boucliers, et pas seulement du personnel de ces services, chirurgiens, infirmiers ou aides-soignants, mais aussi des élus, des maires et des habitants de ces villes, ceux qui ne veulent pas voir leur

ville devenir un désert et être obligés de faire des dizaines de kilomètres pour se faire opérer, comme c'est le cas maintenant pour accoucher dans certaines régions où des maternités ont été fermées. Ils ne veulent pas non plus qu'après la fermeture du bloc opératoire, ce soit l'hôpital qui ferme, ne serait-ce que parce que, dès lors qu'il n'y a plus de bloc opératoire, il n'y a plus d'anesthésiste, donc plus de maternité... Que resterait-il alors de l'hôpital ?

Tous rejettent aussi le prétendu argument qui lie le faible nombre d'actes à un risque accru pour la sécurité des patients. D'abord parce que les chirurgiens n'opèrent pas forcément dans un seul hôpital et, quitte à comptabiliser, ce serait par chirurgien qu'il faudrait tenir une comptabilité et pas par service.

Ensuite parce que certaines opérations comme les coloscopies et les césariennes n'ont pas été comptabilisées par le ministère. Enfin, comme le dit le président de l'Association des petites villes de France, comment justifier « qu'avec 1 510 actes un hôpital marche, et qu'avec 1 490 il ne marche plus... »

Alors Roselyne Bachelot a peut-être reculé temporairement, ce qui est déjà une bonne chose, mais le gouvernement n'a pas renoncé à sa politique de démantèlement de l'hôpital public et de réduction systématique de ses moyens et de son personnel, une politique dont la principale conséquence est de priver la population des possibilités de se soigner correctement et pas seulement dans les petites villes.

Cédric DUVAL

Patients sous surveillance, en attente d'un box d'examen.



• Hôpital de la Conception Marseille

Plus de travail pour moins de personnel

Les vacances d'été sont loin d'apporter un répit pour les agents de l'hôpital. Au contraire, tous ceux qui partent en vacances ne sont pas remplacés et ceux qui restent doivent assurer une charge de travail beaucoup plus lourde.

Ainsi les urgences de la Conception ont récupéré celles de l'hôpital Sainte-Marguerite, fermées définitivement début juin. Cela veut dire accueillir en plus tous les patients du secteur sud de Marseille. Des places supplémentaires ont été ouvertes pour faire face, mais le personnel n'a pas été augmenté, en proportion, bien loin de là. La direction générale a donc obligé le personnel des urgences à passer en 12 heures pour combler le manque, réquisitionnant tous les agents qui tentaient de se mobiliser pour résister. Du coup, le personnel cherche à fuir ce service.

L'autre conséquence, c'est que de nombreux services de médecine, notamment les unités de rhumatologie et de médecine interne, sont tenus de garder des lits à la disposition des urgences. Beaucoup de ces patients sont très lourds, souvent en fin de vie, et les services ne sont pas équipés, les agents pas formés et pas assez nombreux pour faire face.

Quant au reste des services, la direction générale de l'Assistance publique de Marseille a

été claire et nette: les calculs de personnel pour les mois à venir ont été faits, les calculs d'attribution d'heures supplémentaires ou d'intérimaires faits, les surveillants prévenus qu'ils n'auront pas d'aide supplémentaire même s'ils le réclament.

Les agents sont épuisés par leur charge de travail, et il arrive même que ceux qui s'étaient inscrits pour des heures supplémentaires se désistent au dernier moment. Il faut alors demander au pied levé à l'agent présent dans le service à ce moment de rester encore quelques heures après sa vacation. La moindre maladie ou absence imprévue pose des problèmes insurmontables.

Ainsi, dernièrement, par manque d'agents de service hospitalier, le ménage des chambres fait habituellement le matin a été fait l'après-midi, ce qui a entraîné une protestation de plusieurs patients, qui se sont mis eux-mêmes à faire le ménage... à leur façon, certains inondant copieusement les toilettes de leur chambre. Et ce sont les agents qui se sont retrouvés en première ligne face à cette colère. Discutant entre eux, les agents disaient que c'était dur à encaisser pour eux, mais qu'ils comprenaient les malades qui voient le forfait hospitalier augmenter sans arrêt alors que la qualité du service, elle, ne cesse de diminuer par manque chronique de personnel.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy-la-Garenne

Économies en ligne

Il y a peu, le chef de service des urgences de l'hôpital Beaujon, le Pr Juvin, par ailleurs secrétaire de l'UMP, justifiait devant la presse un projet visant à supprimer des emplois de secrétaires médicales.

Il s'agit de sous-traiter une partie de la saisie informatique des comptes rendus, jusqu'à présent enregistrés par les médecins sur dictaphone et retranscrits par des secrétaires médicales avant d'être joints au dossier du patient. Une économie chiffrée à 60 000 euros. Ces données orales seraient transférées à un sous-traitant situé dans un pays du Maghreb, puis renvoyées, retranscrites, à Beaujon pour y recevoir une signature de médecin.

Ces consignes d'économie

se font au mépris des malades, des employés, des médecins, et du bon sens. Ce projet est déjà mis en application sous une forme ou sous une autre dans certains services d'autres établissements de l'AP-HP. Il a défrayé la chronique et provoqué le mécontentement de ceux qui travaillent à l'hôpital.

Il est en effet plutôt étrange de prétendre obtenir un suivi le plus précis et le plus rapide possible d'une consultation, d'une investigation ou d'une intervention chirurgicale, en en dessaisissant la secrétaire médicale, habituée aux termes complexes, à l'élocution d'un médecin, et obligée bien souvent d'effectuer immédiatement auprès de celui-ci des vérifications! Les secrétaires médicales jouent un rôle clé d'interface entre médecins, patients, administration.

Ce que n'a pas contesté le sarkozyste Juvin lorsqu'il a prétexté que la raison principale de ce projet était qu'« on ne trouvait plus de secrétaires médicales compétentes ». Ces propos ont surpris ceux qui savent qu'aucun concours de recrutement n'est plus organisé, et que le nombre de ces employées a été limité depuis des années, et c'est bien là le problème.

Aujourd'hui, l'AP-HP dit vouloir se centrer sur le cœur de son métier, « le soin », et cherche à externaliser toutes les tâches qu'elle considère comme annexes. C'est oublier que, pour être efficace, l'acte de soigner nécessite un suivi, assuré entre autres à travers les comptes rendus médicaux qui ne relèvent pas de l'improvisation.

Correspondant LO

• Pôle emploi

Économies sur le dos des chômeurs

Christian Charpy, directeur général de Pôle emploi, a justifié la réduction du budget de celui-ci par le gouvernement.

L'année 2011 verrait ainsi la suppression de la majeure partie du 1,4 milliard d'euros de dépenses inscrites dans le plan de relance en 2010. Elle concernait également les 1 000 CDD embauchés en urgence à Pôle

emploi cette année pour faire face à l'afflux de chômeurs supplémentaires. En 2012, le budget passerait de 11,37 à 9,94 milliards d'euros, et à 9,10 en 2013. Cela ne semble pas inquiéter le moins du monde Christian Charpy, qui trouve « normal que Pôle emploi participe à la réduction des déficits publics ».

Comment les agents de Pôle emploi pourront-ils assurer l'inscription, l'indemnisation et l'aide à la recherche d'emploi avec moins de moyens et en étant moins nombreux? Eh bien, tout simplement en traitant chacun plus de dossiers. Lors de la fusion de l'ANPE avec l'Assedic, l'objectif annoncé était que chaque agent

s'occupe de 50 ou 60 demandeurs d'emplois. Or, dans son interview, Christian Charpy parle d'une moyenne de 95 demandeurs d'emplois par agent, mais explique que certains peuvent faire bien plus, puisque « à Fougères, en Bretagne, les agents peuvent gérer jusqu'à 120 personnes chacun ». Autant dire que le directeur général

dit n'importe quoi, comme cet espoir qu'il caresse d'une hypothétique baisse du chômage: « S'il y a moins de licenciements économiques, (...) il y aura moins besoin de personnel », déclare-t-il, pour reconnaître aussitôt après que la situation de l'emploi ne s'améliore pas.

Caroline COMTE

• Viveo – Paris

En lutte contre les licenciements

Il y a plus de sept mois de cela, à la fin de l'année 2009, les salariés de Viveo – essentiellement des ingénieurs – ont eu la mauvaise surprise d'apprendre le rachat de l'entreprise, leader en France des logiciels bancaires intégrés, par la société suisse Temenos, numéro un mondial du secteur. Cette multinationale compte plusieurs milliers de salariés et dispose d'un site de production en Inde.

La direction affirmait alors dans un communiqué que « les collaborateurs de Viveo bénéficieront de plusieurs avantages ». Mais dès le 5 février, elle convoquait le Comité d'entreprise et annonçait son intention de procéder à un plan social visant à supprimer un tiers des effectifs (64 sur 180). C'était sans compter sur la réaction des salariés de l'entreprise.

Dès la première réunion, le CE s'opposa au plan social et mandata un expert. Quelque temps plus tard, c'est l'inspection du travail qui souligna l'irrecevabilité du projet en raison de nombreuses irrégularités. Dans le même temps, les organisations syndicales et les élus organisaient des assemblées générales pour

exposer les projets de la direction auprès d'une grande majorité de salariés.

Le 8 mars, l'assemblée générale réunissait 80 % de salariés et le principe de la grève était entériné à la quasi-unanimité. Si la première journée ne rassembla qu'une quinzaine de salariés, quinze jours plus tard, plus de 110 salariés répondaient présent à l'appel de l'intersyndicale CGT-CGC. C'est le jour que la direction avait choisi pour rassembler ses clients et annoncer l'arrêt à terme de la maintenance des produits de Viveo, ainsi que le plan social.

Depuis, les rassemblements devant l'immeuble de la société se multiplient. Des diffusions de tracts aux portes de la cantine, qui accueille près de mille salariés des entreprises voisines, ont eu lieu. Un rassemblement le 24 juin devant l'ambassade de Suisse et le ministère de l'Emploi (situés l'un en face de l'autre) a réuni une cinquantaine de salariés, qui sont ensuite allés rejoindre la manifestation contre la réforme des retraites.

Pour éviter que la tension ne monte davantage, la direction a proposé une enveloppe de un million d'euros

(hors Plan de sauvegarde de l'emploi), à répartir par le CE. Cette piteuse tentative de division n'a pas pris, malgré le fait que certains salariés étaient prêts à accepter l'idée de départs volontaires.

Au-delà de ce que représente la perte des emplois dans une société dont plus d'un tiers des effectifs a plus de cinquante ans, ce sont les résultats affichés régulièrement par Temenos qui choquent le plus. Le groupe a vu en effet son résultat net multiplié par cinq entre 2004 et 2009 (12 millions d'euros à 69 millions d'euros). Les dirigeants de Temenos se voyant octroyer pas moins de 38,35 millions de francs suisses (environ 28 millions d'euros), dont 29,77 millions pour le directeur Andreas Andreades. Quant à Viveo, elle voyait régulièrement ses profits augmenter.

Un nouveau rassemblement est déjà prévu pour le 12 août devant le Palais de justice où se tiendra l'audience du tribunal qui statuera sur la légalité du plan. Mais quel qu'en soit le résultat, les salariés sont bien déterminés à poursuivre leur action!

Correspondant LO



• L'Oréal – Chevilly-Larue (Val-de-Marne)

Parce qu'ils nous volent bien !

Jean-Paul Agon, le directeur général de L'Oréal, a écrit aux salariés pour leur dire que « l'affaire Bettencourt » était strictement familiale et privée et que L'Oréal, donc les salariés, n'étaient pas du tout concernés. D'après lui, ces derniers auraient un devoir de réserve et il suggère même des réponses à donner pour défendre l'entreprise dans l'entourage personnel et professionnel de chacun.

Tous les salariés le savent, la famille Bettencourt est actionnaire majoritaire de L'Oréal. Elle possède 31 % du groupe. Pour que les actionnaires soient plus riches, il faut que les profits augmentent année après année, chacun en a fait les frais car les conditions de travail et de salaire en découlent directement. En 2009, les actionnaires ont touché près de 44 % des profits réalisés, qui s'élevaient à près de deux milliards. Liliane Bettencourt a empoché 280 millions d'euros alors que, dans le même temps, l'augmentation générale des salaires a été de 1 % et qu'il n'y a eu aucune augmentation générale entre 2004 et 2008!

Avec cette « affaire Bettencourt » beaucoup ont découvert

la fortune colossale de la patronne, dont ils n'imaginaient même pas l'ampleur. Une fortune accumulée grâce à l'exploitation des salariés: blocage des salaires, gel des embauches depuis 2009, fermetures d'usines dans le monde, comme celles de Monaco, d'Espagne ou des Pays-Bas, intensification du travail dans les usines, les labos et les bureaux. Sans oublier la récente baisse des effectifs dans les usines où la direction vient de mettre en place des plans de cessation anticipée d'activité, les départs n'étant pas remplacés. Quant au fait que le bouclier fiscal lui permette de recevoir trente millions d'euros, cela a été la cerise sur le gâteau!

Mais, ce qui indignait particulièrement, c'est le gel des embauches. Les stagiaires, les apprentis, main-d'œuvre corvéable et pas chère, ne font que passer alors qu'il y a largement de quoi les embaucher.

Bref, ce feuilleton montre des actionnaires s'enrichissant sans borne, liés à des politiciens à leur service, de quoi mettre les salariés de L'Oréal, vraiment en colère.

Correspondant LO

• Travail du dimanche

L'État maintient le travail sous-payé

Le préfet de Paris vient de refuser le classement des sept zones touristiques de la capitale en « périmètre d'usage de consommation exceptionnelle » (Puce). Il s'agit là de la suite d'une bataille juridique engagée par le Conseil de Paris et soutenue par plusieurs syndicats contre l'extension de l'ouverture des magasins le dimanche.

La différence de statut entre les quartiers classés Puce ou « zones touristiques » est loin d'être anodine. Les salariés des zones Puce ne sont pas obligés

de travailler le dimanche. Mais s'ils travaillent ce jour-là, ils touchent double salaire. Par contre, dans les zones touristiques, le travail est obligatoire les dimanches sans compensation salariale.

Dans le cadre de la négociation avec le préfet, la mairie de Paris demandait que les sept zones touristiques de la ville soient classées désormais en Puce afin d'améliorer la condition des salariés des boutiques de ces quartiers; d'autant que tous les commerces de ces zones – et pas seulement les boutiques

à « caractère touristique et culturel » – sont maintenant autorisés à ouvrir le dimanche!

Changer de classement ces sept quartiers parisiens aurait été plus favorable aux salariés. Mais de cela, le préfet s'en moque et il a refusé d'accéder à la requête de la mairie de Paris, fidèle en cela aux intérêts des commerçants de luxe des Champs-Élysées, les Vuitton et compagnie, la bande du Fouquet's!

David MAHITH

• Agro-alimentaire

Producteurs de lait en colère

330 euros la tonne de lait à la production, soit 33 centimes le litre. C'est ce que réclament les producteurs de lait aux Bongrain, Bel, Lactalis et autres industriels de la filière laitière. C'est aussi le prix prévu en vertu d'un accord signé en juin 2009 entre

les représentants de ces producteurs et de ces industriels. Qu'importe, ces derniers s'y refusent et ne proposent que 310 euros au prétexte que le prix du lait à la production est moins élevé dans d'autres pays européens. Et bien sûr, la grande distribution les suit

dans leur pression sur les producteurs.

Encore un exemple de l'absurdité du système: d'un côté, des producteurs à qui on impose un prix de leur travail qui ne leur permet pas de vivre décemment de leur activité et,

de l'autre, des capitalistes qui font pression sur les producteurs pour engranger toujours plus de profits.

Bel, Bongrain et Lactalis? On les surnomme aussi « les trois B » du fromage (la famille Besnier pour Lactalis),

trois familles milliardaires qui tiennent le marché du fromage en France avec Caprice des Dieux, Saint-Moret, Président, Vache qui Rit, etc. – et se félicitent de leur développement exceptionnel à l'international!

Sophie GARGAN

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Comme ils le font depuis le début du mois de juillet, les militants de Lutte Ouvrière viennent à votre rencontre encore pendant tout le mois d'août. Dans chacune des villes ci-dessous, ils font une étape, plantent leurs drapeaux rouges, vendent leur journal et discutent avec tous ceux qui passent.

Car il est indispensable de discuter de la situation, pas seulement pour la dénoncer mais aussi pour préparer et organiser la riposte qu'il est vital de livrer contre les capitalistes, les banquiers et le gouvernement entièrement à leur service.

Le système capitaliste s'enfoncé dans une crise de plus en plus profonde qui montre chaque jour un peu plus crûment à quel point il est dépassé. Cette crise, le gouvernement a décidé de la faire payer aux travailleurs, aux chômeurs et aux retraités, par contre il protège les gros industriels et les banquiers, leur offre des milliards d'euros de subventions diverses en puisant dans les caisses publiques, puis il fait payer la note à la population en rognant sur toutes les dépenses utiles.

Le chômage, les bas salaires, le faible niveau des



pensions font plonger une fraction sans cesse croissante de la population dans la misère. Mais ce n'est pas fatal. Dans ce rapport de forces qui oppose d'un côté les capitalistes, les banquiers et le gouvernement et, de l'autre, le camp des travailleurs, c'est

celui-ci qui est non seulement le plus nombreux mais aussi, celui qui fait tourner toute la société.

Comment redonner confiance au camp des travailleurs, comment organiser et préparer la riposte

indispensable, voilà ce dont les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous.

Vous trouverez ci-dessous les villes dans lesquelles nous ferons étape les prochaines semaines.



En juillet, nos camarades à la rencontre des travailleurs de Belgique.

Lorraine

- Lundi 16 août** : Thionville (Moselle)
- Mardi 17 août** : Sarreguemines (Moselle)
- Mercredi 18 août** : Nancy (Meurthe-et-Moselle)
- Jeudi 19 août** : Metz (Moselle)
- Vendredi 20 août** : Saint-Avold et Forbach (Moselle)
- Samedi 21 août** : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Nord Pas-de-Calais Somme

- Lundi 16 août** : Dunkerque (Nord)
- Mardi 17 août** : Boulogne (Pas-de-Calais)
- Mercredi 18 août** : Saint-Omer (Pas-de-Calais)
- Jeudi 19 août** : Arras (Pas-de-Calais)
- Vendredi 20 août** : Amiens (Somme)
- Samedi 21 août** : Cambrai (Nord)

Mayenne – Manche

- Jeudi 5 août** : Saint-Lô et Coutances (Manche)
- Vendredi 6 août** : Cherbourg (Manche)
- Samedi 7 août** : Caen (Calvados)

Saône-et-Loire Jura

- Jeudi 5 août** : Dole (Jura)
- Vendredi 6 août** : Beaune (Côte-d'Or)
- Samedi 7 août** : Lons-le-Saunier (Jura)

Ardennes – Aisne

- Lundi 9 août** : Reims (Marne)
- Mardi 10 août** : Charleville-Mézières (Ardennes)
- Mercredi 11 août** : Sedan (Ardennes)
- Jeudi 12 août** : Laon (Aisne)
- Vendredi 13 août** : Saint-Quentin (Aisne)

- Samedi 14 août** : Soissons (Aisne)

Loire – Drôme

- Lundi 9 août** : Saint-Étienne (Loire)
- Mardi 10 août** : Roanne (Loire)
- Mercredi 11 août** : Saint-Chamond (Loire)
- Jeudi 12 août** : Montélimar (Drôme)
- Vendredi 13 août** : Romans-sur-Isère (Drôme)
- Samedi 14 août** : Valence (Drôme)

Lot-et-Garonne Dordogne Corrèze

- Lundi 16 août** : Agen (Lot-et-Garonne)
- Mardi 17 août** : Marmande et Tonneins (Lot-et-Garonne)
- Mercredi 18 août** : Libourne (Gironde)
- Jeudi 19 août** : Bergerac

- (Dordogne)
- Vendredi 20 août** : Périgueux (Dordogne)
- Samedi 21 août** : Brive (Corrèze)

Poitou – Charente

- Lundi 16 août** : Cognac (Charente)
- Mardi 17 août** : Rochefort (Charente-Maritime)
- Mercredi 18 août** : Saintes (Charente-Maritime)
- Jeudi 19 août** : Poitiers (Vienne)
- Vendredi 20 août** : Chatelleraut (Vienne)
- Samedi 21 août** : Blois (Loir-et-Cher)

Tarn – Languedoc

- Lundi 16 août** : Albi (Tarn)
- Mardi 17 août** : Castres (Tarn)
- Mercredi 18 août** : Montauban (Tarn-et-Garonne)
- Jeudi 19 août** : Narbonne (Aude)

- Vendredi 20 août** : Béziers (Aude)
- Samedi 21 août** : Carcassonne (Aude)

Sur le site Internet de Lutte Ouvrière

Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information de Lutte Ouvrière

Sur la page nationale et sur les pages régionales de notre site, vous pouvez désormais vous inscrire à notre liste de diffusion, qui vous permettra d'être informé chaque semaine de l'actualité de Lutte Ouvrière : éditorial, brèves, passages de nos camarades dans votre région, réunions publiques à venir, manifestations...

Si vous vous abonnez, la lettre de diffusion (nationale ou régionale) vous sera envoyée par mail chaque semaine.

www.lutte-ouvriere.org